

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2022/2023

Conseil d'Administration N° 6 du 11/10/2022

Date de convocation : 29 septembre 2022

Présidence de : M. HOURIEZ

Qualité	Titulaires			Suppléants				
	Nom	P	A	E	Nom	P	A	E
<b>Administration</b>								
Chef d'établissement	M. HOURIEZ	X						
Adjoint	M. PARAİK	X						
Gestionnaire	Mme THÉVENIN	X						
CPE	Mme PERRIER	X						
Directeur Segpa	Mme LOUINEAU	X						
<b>Elus locaux</b>								
Collectivité de rattachement	Mme AUBIN-SICARD			X				
	M. FAVREAU			X				
Commune siège	Mme BARREAU			X				
Commune siège	Mme REYNAUD	X						
<b>Personnalité qualifiée</b>								
<b>Total: 6</b>								
<b>Personnels de l'établissement</b>								
Personnels d'enseignement	M. ANTON GALLO	X						
	Mme DUFILS	X						
	Mme ETIENNE	X						
	Mme JEAN	X						
	Mme DEVANNE			X				
	Mme VIERO	X						
	Mme MAILLET			X				
Pers admin, techn et ouvriers, sociaux et de sante	Mme BENSID	X						
	Mme REDON	X						
	Mme JAULIN BAUDRIER	X						
<b>Total: 8</b>								
<b>Parents d'élèves et élèves</b>								
Elus parents d'élèves	M. CHARRIER			X	M. IDIER	X		
	Mme BILLAUD	X						
	Mme GOLSE			X				
	Mme LUCAS			X				
	M. LE SOUDER			X				
	Mme LEROUX			X				
	M. MARTIN	X						
Elèves	Melle AMBROISE			X				
	Melle INTSABY			X				
	M. DOUSSOT			X				
<b>Total: 3</b>								
<b>Total cumulé : 17</b>								

## Sommaire:

1. Approbation du procès-verbal du CA du 4 juillet 2022
2. Bilan pédagogique
3. Bilan financier du séjour à Longeville-sur-Mer
4. Concessions de logements
5. Répartition des crédits globalisés
6. Indemnités pour Missions Particulières
7. Tarifs de restauration
8. Document relatif aux visites de stage et déplacement
9. Contrats et conventions
10. Déléation de signatures
11. Questions diverses

Constatant que le quorum est atteint, M. Houriez, président du Conseil d'Administration, ouvre la séance à 18h09. 16 membres sont présents.

Secrétaire de séance : Mme Viero, professeure.

## 1. Approbation du procès-verbal du CA du 4 juillet 2022

Mme Dufils pose une question concernant l'embauche du Service Civique. M. Houriez lui répond que la procédure est en cours mais qu'aucune embauche n'est encore réalisée.

N'appelant aucune autre question ou remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

VOTANTS : 16	POUR : 16	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

## 2. Bilan pédagogique 2021-2022

M. Houriez présente le bilan pédagogique de l'année scolaire 2021-2022.

M. Idier demande à quoi correspondent les catégories de CSP. M. Houriez lui répond qu'il s'agit d'une classification nationale déterminée en fonction de la profession des représentants légaux. M. Idier déclare que cela est subjectif. M. Houriez explique que cela permet d'établir une cartographie socio-professionnelle au niveau d'un établissement, d'un département, d'une région ou du territoire national et ainsi de définir la carte scolaire.

18h16 : arrivée de madame Reynaud

M. Idier, parent d'élève, demande si la pandémie de Covid-19 a eu un impact sur les résultats du DNB. M. Houriez répond par la négative, expliquant que les programmes en spirale du cycle 4 permettent aux élèves de reprendre toutes les notions chaque année, en les approfondissant. Ainsi les retards dus aux confinements ont été comblés. Des difficultés sur les rythmes et les méthodes de travail ont été constatées, mais elles ont été levées rapidement.

Mme Viero, professeure, signale que la mise en place du dispositif « Sport au collège » n'est pas une volonté de l'équipe d'EPS.

Mme Étienne, professeure, relève que les résultats du CFG ne sont pas mentionnés.

M. Houriez déclare qu'il s'agit d'un oubli de sa part. [19 élèves ont obtenu le CFG à la session 2022. 100% de réussite. Ces élèves étaient scolarisés aussi bien en 3<sup>ème</sup> Segpa qu'en 3<sup>ème</sup> générale]

VOTANTS: 17	POUR: 17	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

Départ de madame Jaulin-Baudrier.

## 3. Bilan financier du séjour à Longeville-sur-Mer

Le budget est équilibré. Mme Thévenin souligne la participation conséquente du Foyer Socio-Éducatif, ce qui a permis de maintenir un coût raisonnable.

VOTANTS: 16	POUR: 16	CONTRE: 0	BLANC: 0
-------------	----------	-----------	----------

#### 4. Concessions de logements

Trois logements du collège sont concédés au titre de la Nécessité Absolue de Service (chef d'établissement, adjointe gestionnaire et agent d'accueil).

Un logement est l'objet d'une Convention d'Occupation de Précaire au profit d'un personnel de l'Éducation Nationale

VOTANTS: 16	POUR: 16	CONTRE: 0		ABSTENTION
-------------	----------	-----------	--	------------

#### 5. Répartition des crédits globalisés

Mme Thévenin fait une proposition de ventilation des crédits globalisés (crédits d'État).

Mme Dufils, professeure, s'étonne de la faiblesse du montant dédié aux manuels scolaires. Mme Thévenin lui répond que les sommes étaient sensiblement les mêmes les années précédentes et que la CA avait voté un prélèvement sur réserves pour l'achat de manuels.

Mme Étienne, professeure, pose une question relative au questionnaire que les enseignants doivent remplir en ce moment. Mme Thévenin répond que c'est une enquête ponctuelle, comme il y en a de temps en temps, réalisée sur un échantillonnage pour la répartition des droits d'auteurs par le Centre Français de Reprographie.

M. Houriez alerte les membres du Conseil d'Administration sur l'augmentation du prix des ramettes de papier.

Mme Thévenin précise que ce prix a augmenté de 70% (100% pour le format A3) ; le papier toilette a augmenté lui de 75%.

VOTANTS: 16	POUR: 16	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

#### 6. Indemnités pour Mission Particulière

M. Houriez rappelle ce que sont les IMP et présente sa proposition de ventilation de l'enveloppe du collège pour l'année scolaire 2022-2023.

Mme Viero, professeure, précise que pour la coordination EPS, auparavant c'était une HSA mais que depuis 2016 c'est une IMP.

VOTANTS: 16	FAVORABLE: 16	DÉFAVORABLE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	---------------	----------------	----------------

#### 7. Tarifs de la restauration

Mme Thévenin informe les membres du Conseil d'Administration des deux augmentations successives des tarifs de la demi-pension décidées par le Conseil Départemental. Elle s'interroge sur la capacité de ces nouveaux tarifs à couvrir l'augmentation récente des denrées alimentaires. Depuis le mois de septembre 2022 le prix de revient d'un repas au collège a fortement augmenté. Des réserves sont disponibles pour être à l'équilibre sur l'année civile 2022. L'incertitude plane quant à l'année 2023. Il en est de même pour le coût de l'énergie. Le prévisionnel 2023 fait état de 100% d'augmentation pour le gaz et de 150% pour l'électricité. Le budget 2023 sera probablement difficile et atypique.

Mme Dufils, professeure, regrette qu'il faille peut-être renoncer à des activités pédagogiques en raison de ce contexte.

M. Houriez répond qu'à ce jour il n'y a pas de données fiables, de décisions prises ni de consignes données.

M. Idier, parent d'élève, déclare que les parents d'élèves seront vigilants à ces dossiers du chauffage et de la nourriture.

## 8. Document relatif aux déplacements et visites de stage

Comme exigé par la réglementation, M. Houriez propose l'adoption d'un document de déplacement et visite de stage, à annexer à l'ordre de mission, afin de recueillir tampon et signature de la structure visitée. Le chef d'établissement pourra attester du service fait et mettre en paiement des frais de déplacement.

## 9. Contrats et conventions

Mme Thévenin demande au Conseil d'Administration l'autorisation que M. Houriez puisse signer une convention avec RP Ouest pour l'entretien des hottes de cuisson des deux cuisines.

VOTANTS: 16	POUR: 16	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

Mme Thévenin demande au Conseil d'Administration l'autorisation que M. Houriez puisse signer une convention avec ITG Performance chargée du portage salarial de madame Tronche, intervenante dans le Projet Éducation aux Médias.

Madame Dufils, professeure, précise que c'est un projet favorisant le « vivre ensemble ». Le collège Les Gondoliers est le seul collège de Vendée à avoir un partenariat avec TV Vendée.

Monsieur Houriez rappelle la richesse du collège en termes de projets pédagogiques, favorisant l'innovation, la mixité des publics et la mise en avant des valeurs de la République.

VOTANTS: 16	POUR: 16	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

M. Houriez demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer les conventions de stage des élèves, à savoir :

- Convention stage 3<sup>ème</sup>
- Convention stage 4<sup>ème</sup> Segpa
- Convention stage 3<sup>ème</sup> Segpa
- Convention PAFI
- Convention Prépa Apprentissage

VOTANTS: 16	POUR: 16	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

M. Houriez demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec Effet Théâtre qui viendra au collège le 21 octobre 2022 pour présenter aux élèves de 5<sup>ème</sup> un spectacle participant à la lutte contre le harcèlement. Il rappelle que la lutte contre le harcèlement est une priorité, que le protocole anti-harcèlement a été élaboré en mai 2022. Par ailleurs, quatre personnes du collège sont engagées dans la formation relative au programme pHARe.

M. Idier, parent d'élève, souhaite la mise à disposition des élèves d'un registre qui leur permettrait de s'exprimer librement.

Mme Dufils relève que cette demande est présente dans le précédent procès-verbal du Conseil d'Administration et qu'il faut se donner du temps.

VOTANTS: 16	POUR: 16	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

M. Houriez demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec le Centre d'Études et d'Action Sociale pour l'accueil en stage de madame Vanessa Rigolet au dispositif ULIS, sous l'autorité de madame Orioux, coordonnatrice du dispositif, d'octobre 2022 à février 2023.

VOTANTS: 16	POUR: 16	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

## 10. Délégation de signature

M. Houriez souhaite effectuer une délégation de signature à destination de madame Aline PARAIK, principale adjointe nommée le 1<sup>er</sup> septembre 2022, dans les domaines suivants :

- tous courriers
- punitions et sanctions
- bulletins trimestriels
- conventions de stage

M. Idier, parent d'élève, souhaite savoir s'il s'agit d'une délégation de pouvoir et de signature.

M. Houriez répond qu'il s'agit uniquement d'une délégation de signature.

VOTANTS: 16	POUR: 16	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

## 11. Questions diverses

M. Houriez informe les membres du Conseil d'Administration qu'une consultation a été menée dans le cadre d'un projet de voyage en Allemagne. Deux réponses ont été reçues ; d'autres organismes ont déclaré que, compte tenu des hausses des différents tarifs et des incertitudes économiques, ils préféreraient ne pas répondre. Les deux réponses font état d'un coût familles de plus de 450€ pour 40 élèves participants. La prestation prévoit trois nuits en Allemagne et deux nuits dans le bus, ce qui est physiquement exigeant.

M. Houriez ne souhaite pas donner suite pour les raisons suivantes :

- à 40 élèves la somme est déjà importante
- la probabilité est très faible que tous les élèves germanistes soient en mesure de partir, surtout à ce prix. Le coût sera alors d'autant plus réévalué qu'il y aura moins d'élèves à partir.
- les incertitudes budgétaires concernant 2023 ne permettent pas de s'engager aujourd'hui sur le paiement de la part accompagnateurs.

La séance est levée à 19h24

**Signatures :**

**Le Président**

**La Secrétaire**

D. JIERO.